

Appel à candidatures :

Année de campagne : 2019
N° appel à candidatures : LCSH 1
Publication : 09/05/2019
Etablissement : UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
Lieu d'exercice des fonctions : CLERMONT-FERRAND
CLERMONT-FERRAND
63000

Section1 : 22 - Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes...
Composante/UFR : UNITÉ DE FORMATION ET DE RECHERCHE DE LETTRES, CULTURE ET SCIENCES HUMAINES
Laboratoire 1 : EA1001(199213300W)-Centre d'Histoire Espaces et...
Quotité du support : Temps plein
Etat du support : Vacant
Date d'ouverture des candidatures : 09/05/2019
Date de clôture des candidatures : 23/05/2019, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour : 07/05/2019

Contacts et adresses correspondance :

Contact pédagogique et scientifique : Patrick FOURNIER patrick.fournier@uca.fr
Philippe BOURDIN philippe.bourdin@uca.fr

Contact administratif: CAROLE LECAMUS
N° de téléphone: 04.73.40.63.28
04.73.17.73.91
N° de fax: 04.73.17.72.01
E-mail: recrutement-ater.drh@uca.fr

Dossier à envoyer à : UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE
49, BD FRANCOIS MITTERRAND
CS 60032
63001, CLERMONT FERRAND CEDEX 1

Spécifications générales de cet appel à candidatures :

Profil appel à candidatures : Histoire sociale et culturelle de la France moderne. L'ATER enseignera au niveau Licence, essentiellement en TD. Sa recherche, au sein du Centre d'Histoire « Espaces & Cultures », abordera de manière privilégiée l'histoire sociale des pratiques culturelles, des sociabilités et des réseaux.

Job profile : Social and cultural history in Modern France. The ATER will teach at the level of the License, mainly in TD. His research, within the Centre d'Histoire « Espaces & Cultures », will address in a privileged way the social history of cultural practices, the history of sociabilities and networks.

Champs de recherche EURAXESS : Modern history - History
Cultural studies -
Social history - History

Mots-clés: histoire moderne ; histoire sociale et culturelle

Informations complémentaires

Aucun poste n'a été publié à temps partiel.

Comment faire acte de candidature

Les dossiers de candidature ATER pour l'Université Clermont Auvergne doivent être adressés **exclusivement en version papier** au plus tard **le jeudi 23 Mai 2019** (Par voie postale, avant Minuit, cachet de La Poste faisant foi ou déposés à l'accueil de la Présidence, avant 16 heures) à l'adresse ci-dessous :

Université Clermont Auvergne
DRH - Pôle Recrutement & Mobilité
49, Boulevard François Mitterrand - CS 60032
63100 CLERMONT-FERRAND Cedex 01

Constitution du dossier de candidature :

-La déclaration de candidature et le curriculum vitae renseignés sur ALTAIR et imprimés, auxquels seront joints :

-Les différentes pièces demandées en fonction de la situation du(de la) candidat(e) (Voir articles du Décret n°88-654 du 7 Mai 1988).

Ces pièces doivent être téléchargées sur le site de l'Université :

<http://www.uca.fr/universite/travailler-a-l-uca/> - Rubrique « Recrutement des ATER »

ATTENTION : Tout dossier reçu ou déposé incomplet, quelle que soit la nature de la pièce manquante, sera déclaré irrecevable.

- Le (la) candidat(e) doit constituer un dossier pour chaque poste sur lequel il souhaite candidater ;

- Un(e) candidat(e) déjà ATER à l'UCA qui sollicite un renouvellement doit obligatoirement déposer un nouveau dossier de candidature.

Son dossier sera complété d'un courrier de demande de renouvellement, d'un bilan de l'activité d'enseignement et de recherche de l'année précédente et de l'avis du(de la) Directeur(rice) de la composante ou du département et de l'avis du directeur du laboratoire.

Pour toute information d'ordre administratif uniquement, vous pouvez contacter le service à l'adresse suivante : recrutement-ater.drh@uca.fr

Pour information, durée possible des contrats d'ATER :

Type de contrat	Durée totale maximum	Renouvellement
1° ATER fonctionnaires	3 ans	1 an si les travaux de recherche le justifient ¹
2° ATER ex-allocataires	1 an	1 an si les travaux de recherche le justifient
3° ATER enseignants(es) ou chercheurs(euses) de nationalité étrangère	3 ans	1 an
4° ATER ex moniteurs(es)	1 an	1 an si les travaux de recherche le justifient
5° ATER doctorants(es) (N'entrant pas dans autre catégorie)	1 an	1 an
6° ATER docteurs ou titulaires d'une HDR	1 an	1 an

¹ Le(la) candidat(e) doit fournir une attestation de son directeur de laboratoire

PIECES A FOURNIR SELON VOTRE SITUATION

Décret N° 88-654 du 7 Mai 1988

VOTRE SITUATION	PIECES A FOURNIR	Référence Décret et durée du contrat
<p>■ Fonctionnaire, titulaire ou stagiaire, appartenant à un corps de catégorie A</p>	<p>Pièce attestant de l'appartenance à un corps de catégorie A de la Fonction Publique (<i>Joindre le dernier arrêté d'échelon</i>)</p>	
<p>- Titulaire du Doctorat ou d'une Habilitation à Diriger des Recherches</p>	<p>- Engagement à se présenter au prochain concours d'enseignants(es) – chercheurs(euses) - Copie du diplôme</p>	<p>Articles 2.1° et 5</p>
<p>- Inscrit(e) en vue de la préparation du Doctorat ou de l'HDR</p>	<p>- Attestation d'inscription - Copie du DEA ou du Master</p>	<p>3 ans maximum</p>
<p>- Encore non inscrit(e) à la préparation du Doctorat ou de l'HDR mais inscription prévue à la prochaine rentrée</p>	<p>- Copie du DEA ou du Master (à nous fournir en cas de nomination en qualité d'ATER) - Engagement sur l'honneur d'inscription à la préparation <i>(L'attestation d'inscription sera à fournir en cas de nomination en qualité d'ATER)</i></p>	<p>Renouvelable 1 an</p>
<p>■ Enseignant(e) ou chercheur(euse) de nationalité étrangère ayant exercé(des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant <u>au moins deux ans</u>, titulaire d'un Doctorat ou d'un titre ou diplôme étranger admis en dispense du Doctorat par la commission de spécialistes compétente.</p>	<p>- Pièce attestant de la qualité d'enseignant(e) ou de chercheur(euse) pendant deux ans dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche * - Copie du diplôme * <i>* Joindre une traduction si les pièces n'ont pas été établies en français</i></p>	<p>Articles 2.3° et 7 3 ans maximum Renouvelable 1 an</p>
<p>■ Moniteur(rice)</p>	<p>- Copie du contrat de moniteur(rice) et avenant(s) éventuel(s)</p>	<p>Articles 2.4° ; 12.1 et 6</p>
<p>- Titulaire du Doctorat</p>	<p>- Engagement à se présenter au prochain concours d'enseignants(es)-chercheurs(euses) - Copie du diplôme</p>	<p>1 an maximum Renouvelable 1 an</p>
<p>- N'ayant pas achevé le Doctorat</p>	<p>- Attestation du(de la) Directeur(rice) de thèse</p>	
<p>■ Étudiant(e) et allocataire de recherche en cours de préparation du Doctorat</p>	<p>- Attestation d'inscription ou copie carte étudiant(e) ou certificat de scolarité - Attestation du(de la) Directeur(rice) de thèse - Copie du contrat d'allocataire et avenant(s) éventuel(s)</p>	<p>Articles 2.5° et 7.1 1 an maximum Renouvelable 1 an</p>
<p>■ Titulaire du Doctorat ou de l'HDR.</p>	<p>- Copie du diplôme - Attestation d'engagement à se présenter au prochain concours d'enseignants(es)-chercheurs(euses)</p>	<p>Articles 2.6° et 7.1 1 an maximum Renouvelable 1 an</p>